



CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO

E-E84032

VALABLE JUSQU'AU

24/11/2026

ÉDITÉ LE 23/09/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2007

Forme juridique : SARL

Capital : 13 340

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC ST DENIS 2007B00114

Siret : 493 623 748 00032

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 0011970/T

Assurance Responsabilité Travaux :

AUXILIAIRE 020-150745

Assurance Responsabilité Civile :

AUXILIAIRE 020-150745

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Raison sociale : TEC REUNION

Sigle : TEC REUNION

4 CHEMIN FOND MAUNIER
SAINT-GILLES LES-HAUTS
97435 SAINT-PAUL

Téléphone : 02 62 57 09 83

Fax :

Portable : 06 92 65 83 89

Responsabilité légale :

MARRIER D'UNIENVILLE PHILIPPE GÉRANT

Site Internet :

E-mail : secretariat@tec-reunion.re

Effectif moyen : 14

Tranche de classification : EFF2

Chiffre d'affaires H.T. : 2 037 388

Tranche de classification : CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées		16/09/2025
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante)		16/09/2025
5321 PROB	Installation de désenfumage naturel	2	29/04/2025
5912	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 250 kVA (Technicité confirmée)	12	14/03/2023
	Nombre total de qualifications : 4		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi. Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E84032

VALABLE JUSQU'AU 24/11/2026

ÉDITÉ LE

23/09/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2007

Forme juridique : SARL

Capital : 13 340

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ST DENIS 2007B00114

Siret : 493 623 748 00032

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 0011970/T

Assurance Responsabilité Travaux :
AUXILIAIRE 020-150745

Assurance Responsabilité Civile :
AUXILIAIRE 020-150745

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Raison sociale : TEC REUNION

Sigle : TEC REUNION
4 CHEMIN FOND MAUNIER
SAINT-GILLES LES-HAUTS
97435 SAINT-PAUL

Téléphone : 02 62 57 09 83

Fax :

Portable : 06 92 65 83 89

Site Internet :

E-mail : secretariat@tec-reunion.re

Responsabilité légale :
MARRIER D'UNIENVILLE PHILIPPE GÉRANT

Effectif moyen : 14

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées Mention RGE	16/09/2025
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante) Mention RGE	16/09/2025
5912	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 250 kVA (Technicité confirmée)	14/03/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Panneaux solaires photovoltaïques	14/03/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.